

et Rupis exerçassent tousiours les affaires de la comunaulté, tellement qu'ilz commençarent seulement d'entrer en consulat vng peu auant Nouel, audict an 1575. Que fust la cause qu'on ne les volut descharger jusques au premier de janvier 1578. Et partant fust changé l'ordre de l'eslection des conseulz quy soloy estre à la S^t Jehan ; et resolu doresnavant de les eslire au premier jour de l'année pour estre plus comode, et suiuant la coustume de la pluspart des bonnes villes de ce royaulme (1).

1578-1579. — Le premier jour de janvier 1578, suiuant la resolution prinse d'eslire ce jour les conseulz pour les raisons cy deuant dites, furent esleuz Jehan Collombet et Denis Crupisson, bouchier, pour deux années finies au dernier décembre 1579.

CLOCHES

Lesdicts Philippy et Bouchet firent faire les cloches qu'auoyt esté rompues en l'an 1567, et pour ce faire allienarent des biens de la comunaulté à asses vil prix, mesmes vng cens et seruice de cinq baraux de vin qu'ils vendirent à Mons^r le chastellin de Villars, pour soixante liures quy en valoyt du moins six vingtz ou sept vingtz.

LA PAIX

1580-1581. — Le premier de janvier 1580, Estienne Blanchard, praticien, et Jehan Paret, vignieron, venu des Ayes, filiastre cheux Canrichon, furent esleuz conseulz à Condrieu pour deux années suiuant la coustume. Mais

(1) Les ordonnances royales décrétèrent que l'année commencerait le 1^{er} janvier, à partir de 1564.